

COMPTE RENDU

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE CHATEAUNEUF SUR ISERE DU 30 AVRIL 2010

<i>Nombre de membres du Conseil Municipal :</i>	27
<i>Nombre de conseillers en exercice :</i>	27
<i>Nombre de conseillers présents :</i>	21
<i>Nombre de conseillers absents :</i>	6
<i>Nombre de pouvoirs :</i>	5

COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

Droit de préemption urbain : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il n'a pas exercé son droit de préemption sur la parcelle cadastrée YI 426 située Route des Pêches.

Décision n°2010/07 : Décision de signer l'Avenant N° 3 au contrat de maîtrise d'œuvre conclu avec le Bureau d'Etudes Assistance Chantiers dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 67 entre le Cimetière et la Place de l'Eglise, le reconnaissant comme prestataire unique du marché en se substituant à Paysages Associés pour la phase AOR.

2010/42. PERSONNEL COMMUNAL - CRÉATION ET SUPPRESSION DE POSTE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- décide de créer à compter du 1^{er} mai, un poste d'adjoint administratif 2^{ème} classe à 29,5 h par semaine et de supprimer un poste de même grade à 31,5 h par semaine
- et approuve le tableau des effectifs modifié.

2010/43. PERSONNEL COMMUNAL - MISE EN PLACE DES « CHEQUES DEJEUNER »

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 23 voix pour et 3 abstentions (DOELSCH Christine, ROCH Gérard, PERRET Jean-Paul),

- décide d'attribuer à compter du 01 juillet 2010, aux personnels municipaux titulaires, ou contractuels à partir du septième mois de présence dans la collectivité, des « chèques déjeuner » d'une valeur nominale unitaire de 5,00€, dont 50% à la charge de la commune et 50 % à la charge des salariés.
- autorise Monsieur Le Maire à signer les pièces nécessaires, et notamment la convention de services avec la société CHEQUE DEJEUNER.

2010/44. COUP DE POUCE AUX ECOLIERS POUR UNE ACTIVITE CULTURELLE OU SPORTIVE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 6 abstentions (DOELSCH Christine, ROCH Gérard, PERRET Jean-Paul, VASSY Frédéric, COMBET Marie-Pierre, PUZIN Carole),

- décide d'attribuer une aide annuelle d'un montant de 15 € à chaque enfant résidant à Châteauneuf et scolarisé en école élémentaire pour l'adhésion à une association châteauneuvoise à caractère culturel ou sportif.

2010/45. SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- attribue une subvention de 1 500 € au CCAS de Châteauneuf sur Isère afin de permettre d'équilibrer son budget et de mettre en œuvre les actions sociales relevant de sa compétence.

2010/46. SIEPV - RAPPORT 2009 SUR LA QUALITE DE L'EAU

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- prend acte du rapport annuel 2009 sur la qualité et le prix du service de l'eau, présenté par Emilie LAUNEY, déléguée au SIEPV. Ce rapport est consultable en mairie.

2010/47. CESSION DE TERRAIN - RUE DE LA SABLIERE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 20 voix pour et 6 abstentions (DOELSCH Christine, ROCH Gérard, PERRET Jean-Paul, VASSY Frédéric, COMBET Marie-Pierre, PUZIN Carole),

- décide de procéder à la cession de la parcelle YD 566 au prix de 45€ le mètre carré, soit un montant total 5 265€ à Monsieur et Madame Bernard DUBOIS

Il est précisé que l'acquéreur, dans le cadre de la servitude relative aux réseaux qui traversent la parcelle, ne devra pas réaliser des travaux ou des aménagements qui compromettraient ou empêcheraient l'accès à ces réseaux et à la maintenance de ceux-ci.

2010/48. COMPLEXE SPORTIF - AMENAGEMENT DU CARREFOUR AVEC LA RD 143.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve le projet d'aménagement d'un carrefour avec la RD 143 pour permettre l'accès au futur complexe sportif, pour un montant hors taxes de 135 310,31 €.

- sollicite une subvention auprès du Conseil général de la Drôme,

- approuve le plan de financement suivant,

* Travaux	135 310,31 € HT
* Financement	
Conseil Général (66,67%)	90 206,87 €
Autofinancement (33,33%)	45 103,44 €

2010/49. CONVENTION DE REJET ASSAINISSEMENT AVEC LA SOCIETE BOIRON.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve la convention avec la société Vergers Boiron Frères SA, relative aux conditions de déversement.

2010/50. AMENAGEMENT DU CARREFOUR DE LA POSTE RD 67 - RD 196 - RUE DES REMPARTS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- approuve le projet d'aménagement d'un plateau traversant au carrefour de la poste - RD 67 - RD 196- rue des Remparts pour un montant hors taxes de 163 591,35 €

- accepte d'assurer la maîtrise d'ouvrage de la part des travaux relevant du Conseil Général (tapis d'enrobé),

- sollicite une subvention auprès du Conseil général de la Drôme,

- approuve le plan de financement suivant,

* Travaux	163 591,35 € HT
* Financement	
Conseil Général (subvention)	23 184,80 €
Conseil Général (maîtrise d'ouvrage déléguée)	19 875,54 €
Autofinancement	120 531,01 €

2010/51. SERVITUDE DE PASSAGE CONVENTIONNELLE EN TERRAIN PRIVÉ D'UNE CANALISATION D'EAUX PLUVIALES - Consorts CHALOIN

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par 25 voix pour et 1 abstention (Christine DOELSCH),

- décide d'autoriser Monsieur le Maire à signer avec les consorts CHALOIN la convention de servitude pour le passage du réseau d'eaux pluviales.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

CCAS

Christian DESROCHE informe que le groupe de travail sur la dépendance crée un document d'informations, utile pour les personnes dépendantes, sous forme de mémo. Il sera glissé dans le Châto infos.

Commission Urbanisme

Robert COMTE fait le compte rendu de la dernière commission.

Commission Communication

Dominique LONGUEVILLE propose d'étudier au prochain conseil municipal les tarifs des publicités dans le Châto Infos.

Elle informe le conseil municipal que la structure du site internet étant établie, la sous-commission internet est dissoute. Philippe PATOUILLARD souhaite qu'elle soit simplement en sommeil le temps que le projet soit complètement élaboré.

Chemin des peintres : cette manifestation est renouvelée pour l'année 2010. Elle aura lieu les 9 et 10 octobre. Il faut transmettre le nom des artistes à la communauté de communes avant le 28 juin et prévoir de constituer un groupe de travail.

Philippe PATOUILLARD informe les membres du Conseil Municipal de l'absence de Sophie OTTONE pour congé maternité depuis lundi 26 avril et de l'arrivée d'une remplaçante formée en communication à compter du lundi 3 mai.

Commission Infrastructures

Une réunion aura lieu le jeudi 20 mai.

Claude VACHER informe les membres du Conseil Municipal du projet d'implantation d'un relais téléphonique à la Vanelle, à proximité du pont TGV (antenne directionnelle sur le tracé du TGV).

Commission Affaires Scolaires

Le lundi 3 mai, un petit déjeuner allemand aura lieu à l'Ecole de Bonlieu.

Commission Economie

Daniel GIRON propose de tester les parcours à vélo allant de Châteauneuf sur Isère à la gare TGV le 7 mai à 18 h 00. Les tracés ont été élaborés par Adrien BLANC, étudiant au Lycée Horticole, lors d'un stage en mairie.

Dans le cadre de la mise en place du PLU, il est proposé une visite d'éco village à St Michel de Chabrillanoux : départ à 9 h 00, place de l'église, le 10 mai.

« Marché en fête » aura lieu le mercredi 7 juillet.

La fête de l'agriculture aura lieu le 29 août à Bourg de Péage. La commune proposera d'offrir un chèque cadeau pour une soirée aux Folies du Lac.

La Communauté de Communes a accepté la création du syndicat du SCOT (schéma de cohérence territoriale).

Commission Conseil Municipal Jeunes

Christine CHAPELLE a assisté à l'assemblée générale de la mission locale. Il est important de la faire connaître car elle fait de l'accueil personnalisé de jeunes, pour des formations, des stages et des recherches d'emploi.

Christine CHAPELLE interpelle le conseil municipal par rapport aux groupes qui créent des nuisances sur la voie publique. Une réunion est prévue le 17 mai avec la MJC, la MFR, la police municipale et la Communauté de Communes afin de chercher des solutions.

Christian DESROCHE évoque les risques liés à l'alcoolisme. Le CCAS est souvent confronté à ce problème.

Philippe PATOUILLARD propose de confier au CCAS une réflexion sur ce sujet.

Commission Complexe sportif

Jean-Marc REDON présente le projet du complexe sportif sur Powerpoint.

PROJETS ET TRAVAUX EN COURS

QUESTIONS DIVERSES

Dossier pollution au pyralène : Philippe PATOUILLARD rappelle l'historique du jugement du 12 janvier 2010, lequel ordonne la mise en recouvrement de la somme de 113 511.34 €.

Sur les quatre personnes condamnées, une seule est solvable. Celle-ci a fait une proposition d'échelonnement de paiement, transmise au trésorier seul habilité à procéder aux diligences de recouvrement. Celui-ci est seul compétent pour attribuer des délais de paiement et connaît les revenus et le patrimoine des intéressés. Le trésorier est engagé sur ces deniers personnels sur la bonne fin du recouvrement des créances de la commune.

Les travaux de dépollution des voies communales ont été financés par la commune. Il est donc impératif de recouvrer au plus tôt les sommes investies par le contribuable.

Philippe PATOUILLARD informe les membres du conseil municipal que la MFR sollicite une garantie emprunt auprès de la commune. Compte tenu du fait que des critères légaux sont à respecter dans cette procédure (maxi 50% de l'emprunt...), une étude est en cours pour en déterminer la validité. Philippe PATOUILLARD propose de réunir la commission finances le 10 mai, date à laquelle la MFR présentera le projet de restructuration validé par le commissaire aux comptes de l'association.

Philippe PATOUIILLARD informe les membres du conseil municipal que Châteauneuf sur Isère a été choisie comme relais étape pour le Tour de France. Il présente la proposition faite par ASO, société organisatrice. L'installation du relais se fera sur le parking du gymnase. Les organisateurs sont totalement autonomes et ne demandent que des prises d'eau. Un emplacement spécifique permettra de regrouper une trentaine d'enfants sur le passage de la caravane du tour qui ralentira pour la distribution de gadgets publicitaires. Des chars utilisés lors du corso seront mis en place à proximité avec la participation des cyclos du COC. Présence des sponsors et des VIP. La commune recevra des invitations pour 15 personnes et ce sera l'occasion de mettre en valeur un produit régional. La circulation sera fermée vers 13h à l'intérieur du village et sur l'ensemble du parcours qui emprunte la RD 101 et la RD 67.

Daniel GIRON recommande de prendre les moyens à la mesure de l'évènement.

Marie Pierre COMBET confirme que c'est une chance pour la commune.

Nicole BADIN souligne les retombées commerciales locales que va générer cette manifestation (hôtels, restaurants, gîtes ruraux ...).

Philippe PATOUIILLARD propose de créer un groupe de travail pour la préparation de cet évènement et notamment pour l'installation d'un stand communal.

Jean Marc REDON pilotera le groupe de travail, composé également de Daniel GIRON, Frédéric VASSY, Nicole BADIN, Robert COMTE.

Daniel GIRON fait remarquer que la Communauté de Communes participe au village de départ à Bourg de Péage. Il proposera que cette participation soit plutôt versée à Châteauneuf sur Isère.

Philippe PATOUIILLARD informe le conseil municipal que Pierre CHATRENET étudie la possibilité de mettre en place un terrain pour le quad avec les jeunes. Cela implique le respect de certaines règles : compatibilité au PLU, test du niveau de bruit notamment.

Marie Pierre COMBET rappelle le problème de la prostitution au quartier Aiguille.

Philippe PATOUIILLARD rappelle qu'après l'intervention de la commune au Saut des Chèvres, les prostituées se sont déplacées sur d'autres voies communales et départementales, ainsi que sur des terrains appartenant à ASF et à l'Etat. Une nouvelle action est en cours pour tenter de mettre fin à cette activité sur notre commune.

Daniel GIRON informe le conseil municipal que la demande de subvention FDGDON n'a toujours pas abouti. Il a assisté à l'assemblée générale de la FDGDON. La réunion avec les diverses parties pour préparer l'avenir n'a pas eu lieu. Le fonds d'indemnisation n'a toujours pas été mis en place.

Dates prochains Conseils Municipaux :

- 27 mai à 20h30
- 2 juillet à 20h30

**Ce compte rendu est consultable en intégralité sur
www.mairie-chateauneuf-sur-isere.fr**